

Gestion du risque d'inondation dans les institutions relevant du ministère de la Culture et de la Communication

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a réuni ce matin les responsables des institutions culturelles ainsi que les services déconcentrés de l'Etat afin de faire un point de situation sur les conséquences des inondations et de la crue en cours.

La ministre a salué la mobilisation et le professionnalisme des équipes, qui depuis plusieurs jours travaillent sans relâche pour assurer leur mission et protéger les biens dont elles ont la charge. Les agents, dont nombre d'entre eux sont spontanément revenus travailler, ont permis de mettre en sécurité des œuvres menacées par la montée des eaux.

Après la présentation de la situation en Ile-de-France et dans la région Centre-Val de Loire, la ministre a constaté que « les plans de mise à l'abri des œuvres placées dans les niveaux les plus bas des réserves, ont fonctionné ». L'ensemble des établissements culturels publics sont, en effet, dotés d'un plan de protection contre les inondations, qui a été réactualisé ces dernières années pour parer à l'ensemble des risques. « Les exercices auxquels ont opportunément participé en mars 2016 le Louvre et le musée d'Orsay avec la Préfecture de police, montrent aujourd'hui combien ils étaient nécessaires et utiles ».

Plusieurs institutions culturelles parisiennes ont annoncé leur fermeture au public dès jeudi 2 juin pour procéder à la mise en sécurité des œuvres. Certains d'entre elles, resteront fermées jusqu'au début de la semaine.

Sont aujourd'hui fermés :

Le musée du Louvre ;

Le musée d'Orsay ;

La Bibliothèque nationale de France (BNF) : site François Mitterrand et bibliothèque de l'Arsenal ;

Le Grand Palais (RMNGP) ;

Le Palais de la Découverte (Universcience) ;

La Conciergerie (CMN) ;

La Sainte Chapelle (CMN).

Plusieurs châteaux, musées et monuments sont également touchés et fermés au public. « Le domaine de Chambord, mais aussi les jardins d'Azay-le-Rideau et le château de la Ferté-Saint-Aubin ont connus des dégâts importants, notamment de leur système électrique et des inondations des jardins », a déclaré la ministre à l'issue de cette réunion de travail.

Audrey Azoulay se tient informée heure par heure de l'évolution de la situation. La cellule de crise du ministère de la Culture et de la Communication a été activée dès jeudi, en liaison avec la Préfecture de Police et l'ensemble des autorités concernées.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse

01 40 15 80 11

service-presse@culture.gouv.fr